

## La méthadone et les autres programmes de substitution de drogues

*Ce bulletin fut rédigé en 1996 par les conseillers du World Service Board Of Trustees. Il représente le point de vue du conseil au moment de sa rédaction.*

Nous ne sommes pas tous arrivés abstinents à notre première réunion de N.A. Certains d'entre nous n'étaient pas convaincus que le rétablissement était possible pour eux et ont assisté à leurs premières réunions alors qu'ils consommaient encore. D'autres sont venus à leurs premières réunions alors qu'ils suivaient des programmes de substitution par des produits tels que la méthadone et étaient effrayés à l'idée de devenir abstinents.

Une des premières choses que nous avons entendues est que "N.A. est un programme d'abstinence complète" et que « La seule condition requise pour devenir membre de N.A. est le désir d'arrêter de consommer ». En entendant ces phrases, certains d'entre nous ont pu avoir le sentiment qu'ils ne seraient pas les bienvenus aux réunions de NA tant qu'ils ne seraient pas abstinents. Mais les membres de N.A. nous ont rassurés en nous disant que ce n'était pas le cas et nous ont encouragés. On nous a dit qu'à travers l'écoute de l'expérience, de la force et de l'espoir d'autres dépendants en rétablissement, nous aussi, nous pourrions être libérés de la dépendance active si nous faisons ce qui avait marché pour eux.

Cependant, de nombreux membres ont exprimé des préoccupations à propos des personnes qui suivent ce type de programme de substitution. Des questions ont été soulevées concernant le statut de membre de ces personnes, leur capacité à partager en réunion, à modérer des réunions ou à devenir des serviteurs de confiance à quelque niveau que ce soit. « Ces membres sont-ils abstinents? », « Peut-on réellement être membre et continuer à consommer? ».

Peut-être qu'en répondant d'abord à la question la plus importante, celle du statut de membre, nous pourrions établir un cadre dans lequel nous pourrions aborder ce sujet. La troisième tradition dit que « La seule condition requise pour devenir membre de N.A. est le désir d'arrêter de consommer ». Il n'y a pas d'exception à ceci. Le désir d'arrêter de consommer établit le statut de membre; rien d'autre n'est requis, pas même l'abstinence. C'est à la personne, et à elle seule, de se déclarer membre. En conséquence, quelqu'un qui consomme et qui a le désir d'arrêter de consommer, peut être membre de N.A.

Les membres sous substitution par des produits tels que la méthadone, sont encouragés à assister aux réunions de N.A. Mais cela soulève la question suivante : « Est-ce que N.A. a le droit de limiter la participation de certains membres aux réunions? » Nous croyons que oui. Tandis que certains groupes choisissent de permettre à de tels membres de partager, il est aussi courant que des groupes de N.A. encouragent ces membres (ou tout autre dépendant qui consomme encore), à participer seulement en écoutant et en parlant avec des membres après la réunion ou durant la pause. Ce n'est pas dans le but de les mettre à part ou de les humilier; c'est seulement pour préserver une atmosphère de rétablissement dans nos réunions.

Notre cinquième tradition définit le but de nos groupes comme "transmettre le message que n'importe quel dépendant peut cesser de consommer et trouver un nouveau mode de vie". Nous transmettons ce message dans nos réunions de rétablissement, où ceux qui ont de

l'expérience avec le rétablissement dans N.A peuvent la partager, et ceux qui ont besoin d'entendre parler du rétablissement dans N.A peuvent écouter. Quand une personne sous l'influence d'une substance modifiant le comportement entreprend de parler du rétablissement dans Narcotiques Anonymes, notre expérience est qu'un message dilué ou confus risque d'être transmis au nouveau (ou à tout autre membre d'ailleurs). Pour cette raison, beaucoup de groupes pensent qu'il est inapproprié que ces membres partagent en réunion de Narcotiques Anonymes.

Il est possible d'argumenter que l'autonomie des groupes telle que décrite dans notre quatrième tradition les autorise à décider qui peut partager dans leurs réunions. Bien que cela soit vrai, nous croyons que cette autonomie ne justifie pas de permettre à quelqu'un qui consomme de modérer une réunion, d'y donner des expériences ou d'y être serviteur de confiance. Les groupes ne demeurent autonomes que tant que cela n'affecte pas d'autres groupes ou N.A dans son ensemble. Nous croyons que quand nous permettons à des membres qui ne sont pas abstinents de donner des expériences, de modérer des réunions ou d'être serviteur de confiance pour N.A, cela affecte d'autres groupes et NA dans son ensemble.

Beaucoup de groupes ont développé des lignes de conduite pour s'assurer qu'une atmosphère de rétablissement est maintenue dans leurs réunions. Les points suivants y sont habituellement inclus :

- La suggestion que ceux qui ont consommé au cours des dernières vingt-quatre heures s'abstiennent de partager, mais soient encouragés à se joindre aux membres durant la pause ou après la réunion.
- Le respect des temps d'abstinence suggérés par notre fraternité pour les postes de serviteurs de confiance.
- Le choix de serviteurs, de modérateurs et de personnes donnant leur expérience qui aident activement à poursuivre notre but primordial : transmettre le message au dépendant qui souffre encore.

Nous faisons une distinction entre les substances utilisées dans les programmes de substitution de drogues et les autres médicaments prescrits car ces substances sont prescrites spécifiquement comme traitement de la dépendance. Notre programme approche le rétablissement de la dépendance par l'abstinence et nous met en garde contre la substitution d'une drogue par une autre. C'est notre programme ; c'est ce que nous offrons au dépendant qui souffre encore. Nous n'avons, cependant, aucune opinion sur l'usage de la méthadone ou sur tout autre programme visant à traiter la dépendance. Notre seul but dans la façon dont nous considérons la substitution de drogue et son usage par nos membres est de définir l'abstinence pour nous-mêmes.

Notre fraternité doit être soucieuse du genre de message que nous transmettons si un membre non abstinente modère une réunion ou devient serviteur de confiance. Nous croyons que dans ces circonstances nous ne transmettons pas le message de rétablissement de Narcotiques Anonymes. La permissivité dans ce domaine n'est pas cohérente avec nos traditions. Nous croyons que notre position sur cette question renforce notre rétablissement, protège nos réunions et soutient les dépendants visant l'abstinence complète.

*Note : Ce bulletin concerne l'utilisation de la méthadone comme stratégie de remplacement de drogues. Il ne concerne pas l'utilisation médicale de la méthadone comme substance anti-douleur. Nous encourageons ceux qui ont des questions à propos de l'utilisation de la méthadone dans la gestion de la douleur de se référer au dépliant de Narcotiques Anonymes : « Rétablissement et problèmes de santé ».*